

L'école obligatoire dès 3 ans à partir de 2019

Paris, 27 mars 2018 (AFP) -

L'école maternelle ne sera plus une option à partir de la rentrée 2019: Emmanuel Macron a décidé d'abaisser l'âge de la scolarité obligatoire de six à trois ans, une mesure symbolique qui vise surtout à reconnaître la place de la petite maternelle puisque quasiment tous les enfants la fréquentent déjà à cet âge.

"J'ai décidé de rendre obligatoire l'école maternelle et d'abaisser de six à trois ans en France l'obligation d'instruction dès la rentrée 2019", a annoncé le chef de l'Etat en ouverture des "Assises de la maternelle", organisées à Paris.

"La République s'est inventée dans et par l'école et c'est à l'école aujourd'hui que se tisse l'étoffe de notre bien commun", a déclaré le président. "Dire cela cette semaine n'a rien d'innocent" car "chaque fois que notre nation est frappée en son coeur, d'aucuns ont tendance à vouloir la déchirer en ne traitant que les symptômes".

Le chef de l'Etat faisait allusion aux attentats terroristes de vendredi dans l'Aude, où Radouane Lakdim, un jeune homme de 25 ans suivi pour radicalisation, a tué quatre personnes.

La réforme de la maternelle succède à toute une série d'initiatives gouvernementales dans le domaine éducatif, après les classes de CP dédoublées dans les zones défavorisées, la modification de la procédure d'accès à l'université, la réforme du bac et de la formation professionnelle.

L'abaissement de l'âge de la scolarité est une première depuis 1882.

Cette mesure, qui devra passer par une loi, concernera quelque 26.000 enfants. Actuellement 97,6% des petits âgés de trois ans sont déjà scolarisés (et quasiment 100% des enfants de 4 et 5 ans).

"Ce chiffre moyen couvre des inégalités diverses, derrière il y a des pratiques profondément différentes d'un territoire à l'autre", a toutefois insisté le chef de l'Etat. Il est notamment beaucoup plus bas en Outre-Mer.

Ce chiffre recouvre aussi des "disparités dans la journée", puisque "ce sont dans les quartiers les plus défavorisés que souvent, on ne va pas remettre l'enfant à l'école" l'après-midi, "parce qu'on ne peut pas ou on veut pas payer la cantine".

- "Outil d'égalité" -Selon le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, qui pilote les Assises, l'école maternelle est "potentiellement le plus puissant outil d'égalité et de progrès social dont nous disposons".

Il s'appuie notamment sur des études montrant que "la stimulation précoce entre 0 et 5 ans contribue à la réussite scolaire" et que cela "est particulièrement significatif pour les enfants issus des familles défavorisées".

Aujourd'hui, 20% des enfants sont en difficulté à l'école, a pour sa part rappelé le neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Ce sont "des enfants malheureux qui vont coûter cher à la société".

La mesure nécessitera la création d'environ 800 postes.

Avec un enseignant pour 22 enfants, la France présente un taux d'encadrement plus faible que les moyennes de l'Union européenne (1 pour 13), selon une récente note de France Stratégie (organisme rattaché à Matignon).

"Pour nous, la scolarisation à trois ans n'est pas le sujet, elle se fait déjà par adhésion", a réagi Francette Popineau, à la tête du Snuipp-FSU, premier syndicat des enseignants du primaire. "La vraie question est plutôt: comment on s'y prend? Avec combien d'élèves par classe, quels investissements, quelles formations pour les profs?"

En clôture des Assises mercredi, Jean-Michel Blanquer pourrait évoquer une réforme de la formation initiale et continue des professeurs en maternelle, ainsi que des Atsem, ces agents territoriaux qui assistent les instits dans les classes.

"Les professeurs des écoles sont souvent très qualifiés mais peu spécialisés pour enseigner à l'école maternelle", assure-t-on rue de Grenelle.

Pas question en revanche de toucher aux programmes de maternelle, revus en 2015, qui font la part belle au langage, à la socialisation et au jeu, et qui sont plébiscités par la communauté éducative.

Le gouvernement entend "donner une place plus importante à l'épanouissement" des enfants à l'école. "Ce n'est pas les programmes mais leur mise en oeuvre qu'il faut changer", selon le cabinet du ministre de l'Education. Pour cela, les syndicats attendent davantage de moyens.

leb-fmp-ito/epe/shu



PAYS :France
SURFACE :101 %
PERIODICITE :Quotidien



► 27 mars 2018 - Edition Fil Gen

Afp le 27 mars 18 à 11 30.